



**HAL**  
open science

# Le Fayettisme sous la Restauration : l'exemple de Lyon

Fabrice Boyer

► **To cite this version:**

Fabrice Boyer. Le Fayettisme sous la Restauration : l'exemple de Lyon. Philippe Bourdin. Lafayette entre deux mondes, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2009, Collection histoires croisées, 978-2-84516-413-0. hal-03789247

**HAL Id: hal-03789247**

**<https://uca.hal.science/hal-03789247>**

Submitted on 8 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Sous la direction  
de Philippe Bourdin*



*Collection Histoires croisées*

# LA FAYETTE, ENTRE DEUX MONDES

*Presses Universitaires Blaise-Pascal  
Conseil général de la Haute-Loire*



LA FAYETTE,  
ENTRE  
DEUX MONDES



Presses Universitaires Blaise-Pascal ©

*Collection "Histoires croisées"*  
*publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (C.H.E.C.), Clermont-Ferrand*

*Préparation de l'édition : Christophe LAURENT*

*Illustration de couverture :*  
*L. Courtin, Cusset, lithographie extraite de l'Ancien Bourbonnais*  
*par Achille Allier, 1838.*  
*BCIU de Clermont-Ferrand, cliché UBP*

*Vignette : Ch. F. G. Le Vachez et J. Duplessi-Bertaux, Gilbert Mottier Lafayette,*  
*député d'Auvergne aux états généraux de 1789,*  
*et Commandant de la Garde Nationale Parisienne,*  
*BCIU de Clermont-Ferrand, GRA 1220*

*ISBN 978-2-84516-413-0*  
*Dépôt légal : second trimestre 2009*

*Sous la direction  
de Philippe Bourdin*



*Collection Histoires croisées*

# LA FAYETTE, ENTRE DEUX MONDES

2 0 0 9

*Presses Universitaires Blaise-Pascal  
Conseil général de la Haute-Loire*



## LE FAYETTISME SOUS LA RESTAURATION : L'EXEMPLE DE LYON

*Fabrice Boyer*

La Liberté, sous la Restauration, était une nouvelle Bastille à prendre. Il fallait qu'il y eût, à cet égard, révélation de l'enjeu et patronage dans cette France des grands notables. Un Lafayette était au couronnement de l'édifice, parce qu'en homme de pouvoir, il exerçait un contrôle décisionnel, sans aucun doute partiel et non exempt de contraintes pesant sur lui, un contrôle de l'information (définie comme les sources venant à lui) et, enfin, un contrôle de la propagande (définie comme les messages, images et discours provenant de lui). Son pouvoir n'était autre que sa faculté à modifier le cours des choses – les faits objectifs – et les représentations de l'opinion publique – faits sociaux qui acquièrent une réalité à partir de la réalité qu'ils commentent. Il est indiscutable que Lafayette, le 31 juillet 1830, avait depuis l'hôtel de ville de Paris une vision d'ensemble de la situation et un empire sur elle, alors qu'à un Fabrice, étudiant, pour reprendre en le transposant l'exemple stendhalien, échappait presque tout, si ce n'était l'assurance de la déchéance de Charles X réclamée de barricades en barricades et de rues en rues.

Nous nous inscrivons donc dans une relation évolutive dans le temps qui pour la gauche va du patronage – structure conservatrice – à la structure égalitaire, en passant par le patronage démocratique<sup>1</sup>. Tel un jeu d'ondes qui, né d'un effleurement sur l'eau d'une rivière, s'étend à partir d'un centre, nous pouvons ainsi établir un modèle qui prendrait Lafayette pour point

1. Maurice AGULHON, *La République au village. Les populations du Var de la Révolution à la Seconde République*, Paris, Plon, 1970, p. 480-481.

de départ avant de se développer en un réseau concentrique immédiat, constitué de bourgeois et nobles conscients politiquement et qui vivaient leur engagement ; en un réseau concentrique moins proche, ressortissant aux mêmes catégories sociales sous influence directe ; en un cercle extérieur enfin, que le peuple formerait et qui se radicaliserait autant par l'influence inter-sociale que par le combat social et politique proprement dit<sup>2</sup>.

Pour en revenir au contexte de la Restauration, il faut souligner que l'éminence de la position politique de Lafayette fut affaiblie après l'échec des différents complots de 1820 à 1822. En prenant acte, Lafayette accepta l'invitation des États-Unis à venir parcourir les vingt-quatre États de l'Union, en tant qu'hôte de la nation. Le succès incontestable de ce séjour le remit en selle<sup>3</sup>. Une propagande très active autour de l'événement en anglais, en français et en allemand, en résulta : cette propagande retentit encore en 1829, par la publication fort opportune pendant le voyage dans le Sud-Est de la France de la relation du séjour américain par le secrétaire de Lafayette, Levasseur<sup>4</sup>.

Afin d'être mieux à même de cerner concrètement la mouvance fayetiste, il apparaît nécessaire de se livrer à l'étude d'un cas local et Lyon peut fournir un exemple probant. Non seulement Lafayette attachait une importance particulière à l'agitation politique des provinces, certain qu'il était que de ces dernières allait provenir le changement<sup>5</sup>, mais encore le Sud-Est de la France constituait, depuis l'expérience des Cent Jours, un solide point d'appui pour le "patriotisme" : Napoléon ne reconquit-il pas sa couronne par l'adoubement du peuple et de l'armée, dans ce Sud-Est, et plus précisément

2. Voir la troisième partie de l'ouvrage d'Alfred GROSSER, *L'Explication politique*, Bruxelles, Complexe, 1984, 143 p. (Historiques, 17, 1<sup>re</sup> éd. 1972) et spécialement p. 106.

3. Sur la tournée en Amérique, voir *supra* la contribution de François WEIL (p. 129-150).

4. L'ouvrage d'Auguste LEVASSEUR, secrétaire de Lafayette, *Lafayette en Amérique en 1824-1825 : journal d'un voyage aux États-Unis* (Paris, Baudouin, 1829, 2 vol.), fut traduit en anglais, *Lafayette in America in 1824 and 1825, or Journal of a Voyage in the United States* (Philadelphia, Pennsylvanie, 1829), et en allemand, *Reise des General Lafayette durch Amerika* (Hamburg, 1829). Il est intéressant de noter la présence à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg du tome 2 de cette dernière traduction, preuve de son impact sur le public germanophone de l'Est de la France (cote : D.169.944).

5. Ces considérations expliquent la raison pour laquelle Lafayette fut pris de court en juillet 1830 : "Ce qui montre également combien la résistance de Paris avait été peu combinée, c'est qu'une des causes du retard du général La Fayette fut qu'il attendait ce jour-là même quelques personnes influentes du département de Seine-et-Marne et qu'il voulait avant de partir [pour Paris] les engager irrévocablement à refuser l'impôt... Mon grand-père croyait que la guerre civile s'engagerait plutôt dans les provinces qu'à Paris", lettre d'Adrien-Jules Lasteyrie, citée par Léopold OLIVIER, *Le Général La Fayette en Seine-et-Marne*, Paris, Henri Leclerc, 1901, p. 48.

à Lyon, ville du rétablissement du drapeau tricolore et de la déclaration de sa reconnaissance du legs révolutionnaire ?<sup>6</sup> Aussi fut-ce sans surprise que Lafayette y reçut, en 1829, un accueil triomphal qui le posait en rival direct de Charles X : son arrivée au Puy constitua le tournant de ce voyage, car elle coïncida avec la nouvelle de l'avènement du ministère réactionnaire de Polignac, La Bourdonnaye et Bourmont (11 et 12 août 1829). La mouvance fayettiste à Lyon – celle des “libéraux indépendants” –, active en cette fin de Restauration, tenait du parti politique moderne par trois points : être un repère ; sélectionner les hommes ; représenter les électeurs. Il conviendra, toutefois, d'analyser la question de la “base” pour comprendre les raisons de l'immense popularité sur laquelle Lafayette assit son prestige.

## ÊTRE UN REPÈRE

### *Une épaisseur temporelle*

Être un repère, tout d'abord, suppose une épaisseur temporelle, une circulation d'hommes et d'idées et, enfin, une identification partisane entre Lafayette et les Lyonnais le soutenant. Or, depuis l'Ancien Régime, Lafayette entretenait des liens étroits avec les Lyonnais. En tant qu'Auvergnat, il se revendiquait d'une région économiquement tournée vers le sillon rhodanien<sup>7</sup>. Comme héros de la guerre d'Indépendance américaine, il incarna aux yeux des habitants du Sud-Est de la France l'avènement d'une nouvelle ère, façonnée par les idées des philosophes, et noua amitié avec certains d'entre eux partis à son exemple combattre outre-Atlantique (le marquis de Rostaing, châtelain de Sausselange, grand bailli du Forez ; le baron de Syon, que l'on retrouvera au banquet donné en l'honneur de Lafayette, salle Gayet, en 1829), ou avec les francs-maçons de Lyon, américanophiles. Aussi fut-il fêté à Lyon en 1785 (*e.g.* sa réception par la Loge Le Patriotisme)<sup>8</sup>. Le début de la Révolution renforça ces liens, dont la force fut attestée par deux cadeaux : l'envoi d'une couronne civique, en 1789, avec la devise *civi*

6. Napoléon entra le 10 mars 1815 à Lyon, malgré les efforts de Macdonald. Cette prise de contrôle d'une des premières villes de France le légitima, à l'instar du rôle joué par Bordeaux pour les partisans des Bourbons en 1814.

7. Nicolas BOURGUINAT, “La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817”, *Histoire urbaine*, 2000, 2, p. 131-147.

8. Louis TRÉNARD, “Images de l'Amérique dans la conscience lyonnaise de 1770 à 1800”, dans Michele R. MORRIS (éd.), *Images of America in Revolutionary France*, Washington (D.C.), Georgetown University Press, 1990, p. 83-102.

*optimo*<sup>9</sup> ; la remise à Lafayette, lors de la fête de la Fédération, par les gardes nationaux de Lyon d'un présent symbolique<sup>10</sup>. Il faudrait y ajouter la rédaction de pièces de propagande<sup>11</sup>. De plus, Lafayette correspondit, d'un point de vue politique, avec des Lyonnais, qui furent inquiétés pour leurs vues trop proches des siennes (ainsi Cerisier, député suppléant aux États généraux, qui fut persécuté en 1792)<sup>12</sup>. Au besoin, ce passé commun à la ville et à Lafayette était revisité, de sorte à l'associer positivement à des grands moments de l'histoire de la ville, pendant sa longue période de captivité : citons Jérôme Morin, auteur de *L'itinéraire du général Lafayette de Grenoble à Lyon*, relayant complaisamment une légende qui prétendait que Lafayette avait été pressenti en 1793 pour résister aux troupes de la Convention<sup>13</sup>. Mirabeau et Lafayette, dont on connaît l'hostilité réciproque, étaient associés dans des cantates chantées à l'été 1829<sup>14</sup>, pour la plus grande gloire du second<sup>15</sup>. Ce dernier exemple trahit le positionnement particulier de Lyon en matière de circulation d'hommes et d'idées.

### *Une circulation d'hommes et d'idées*

Lyon fut perçue d'emblée par le pouvoir bourbonien comme un chaudron dont l'activité industrielle et la proximité des frontières rendaient le bouillonnement dangereux. On sait le rôle du Lyonnais et du Dauphiné, tournés vers l'Italie et perméables aux idées libérales, dans le développement des sociétés secrètes politiques. Franchet d'Esperey avertit symptomatique-

9. Jérôme MORIN, *Itinéraire du général Lafayette de Grenoble à Lyon*, Lyon, Brunet, 1829, p. 81.

10. J. CLOQUET, *Souvenirs de la vie privée du général Lafayette*, Paris, A. et W. Galignani, 1836, p. 196-197 : une enseigne à la romaine, représentant à l'avant Curtius se jetant dans les flammes, au revers le lion que la ville a pris pour ses armes, le tout entouré d'une couronne de feuilles de chêne et sommé d'un coq, avec la mention C.L.O.C. (*Cives Lugdunenses optimo civi*).

11. Voir par exemple, *Poème patriotique au Grand La Fayette*, Lyon, de l'imp. V<sup>ve</sup> Barret, quai de Retz, permis d'imprimer du 9 août 1790, 8 p., Bibl. mun. Lyon, Fonds Coste 352430. Ce poème vise un large public, comme l'atteste cet enjambement destiné aux classes défavorisées : "Le Grand La Fayette en te protégeant / t'aime". Sur la propagande fayettiste sous la Révolution, voir *supra* dans le présent ouvrage la contribution de Philippe BOURDIN (p. 73-109).

12. L. TRENARD, "Images de l'Amérique [...]", *art. cit.*, p. 92-93.

13. J. MORIN, *Itinéraire du général La Fayette de Grenoble à Lyon*, Lyon, Brunet, 1829, p. 81 : pour "royaliser" La Fayette et le rendre acceptable, en ces temps de Restauration, l'auteur avance "qu'un fort parti de l'émigration" aurait engagé des tractations avec les Autrichiens, en vue de libérer le général et de le propulser à la tête de la résistance armée du Lyonnais à la Convention. Sur les capacités militaires de Lafayette, lire *supra* la contribution de Bruno CIOTTI (p. 45-72).

14. Arch. dép. Rhône, 4 M 223, minute d'une lettre du préfet au maire de Lyon, 15 juillet 1829.

15. Les chanteurs soupçonnés d'activisme politique en 1829 s'appelaient Fleury et Joseph Bastion "se disant artiste de Paris" (Arch. dép. Rhône, 4 M 243, minute d'une lettre du préfet au ministre de l'Intérieur, 7 août 1829).

ment le préfet, en 1823, qu'un rassemblement important devait se tenir en octobre :

*Un congrès général de la charbonnerie française doit se tenir à Lyon, le mois prochain, pour y discuter les moyens qui restent à l'association, pour exciter un soulèvement. Vingt députés doivent s'y trouver pour y représenter les vingt fédérations charbonnières [sic] ; et un député de la Haute-Vente de Paris présidera ce congrès.*<sup>16</sup>

La police perçait, du reste, le secret des conciliabules et des règles de ces opposants, en ces années de stabilisation du régime<sup>17</sup>. Cette surveillance politique s'attachait naturellement à observer les va-et-vient avec la capitale, lieu du pouvoir. Le voyage pour Paris de l'avocat Jurie fils, par exemple, fut immédiatement mis en corrélation, par le préfet du Rhône, avec la condamnation toute récente de jeunes gens pour les troubles d'ordre politique perpétrés au théâtre de Lyon. Trois jours plus tard, le préfet de police de Paris rapportait au ministre de l'Intérieur que ledit Jurie s'était présenté plusieurs fois chez Lafayette, chez Laffite et Manuel<sup>18</sup>.

L'importance stratégique de Lyon pour les acteurs de la scène publique s'expliquait bien évidemment par son pouvoir d'attraction exercé sur la Bourgogne, l'Auvergne, le Forez et le Dauphiné : deuxième ville du royaume, Lyon comptait 200 000 habitants dont 80 000 ouvriers. La suspicion nourrie par le pouvoir prenait en compte la fracture de 1815 et des Cent Jours dont, récemment, Emmanuel de Waresquiel souligna le caractère fondamental<sup>19</sup>. À mettre en parallèle l'itinéraire triomphal de Lafayette à l'été 1829 et la Fédération lyonnaise, on ne peut qu'être frappé par le recouvrement des départements. Or, l'esprit de la Fédération de 1815 – patriotisme, propagation des principes libéraux, maintien de l'ordre public<sup>20</sup> – répondait à l'espoir caressé par Lafayette d'établir une milice citoyenne. La presse de droite fulmina, du reste, en relevant au banquet offert à Lafayette la présence de Dupasquier, ancien courtier de commerce et un des "chefs de la Fédération", coupable selon elle d'avoir "enlevé de chez eux et [fait] conduire

16. Arch. dép. Rhône, 4 M 230, lettre de Franchet au préfet, 27 septembre 1823.

17. Voir par exemple la copie du serment d'une association secrète, transmise par la police secrète au préfet du Rhône (Arch. dép. Rhône, 4 M 262).

18. Arch. nat. F<sup>7</sup> 6687, dossier 35, lettres des 2 et 5 juillet 1823.

19. Emmanuel DE WARESQUIEL, *L'Histoire à rebrousse-poil : les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Fayard, 2005, p. 26-29.

20. François PÉREZ, *1815, Les Cent Jours à Lyon*, mémoire de maîtrise, dir. Jean-Maurice BIZIÈRE, Université Jean-Moulin, Lyon II, 1999-2000, p. 100-106.

par des fusils comme des malfaiteurs des chefs de commerce et des pères de famille, auxquels il fit subir arbitrairement et sans jugement, plusieurs jours de prison, pour avoir manqué au service de la garde nationale”<sup>21</sup>.

C’était bien l’image du “citoyen-soldat” qui était défendue<sup>22</sup>. Lafayette, qui plus est, après la dissolution de la garde nationale à Paris en avril 1827, vit son rôle de créateur de cet instrument d’inclusion dans la cité réévalué. L’image de la Fédération put effaroucher après les troubles qui secouèrent Lyon au début de la Monarchie de Juillet. Mais, en cette fin de Restauration, la bourgeoisie lyonnaise semblait baigner encore dans l’optimisme du siècle des Lumières qu’incarnait Lafayette : nous en voulons pour preuve la controverse très vive, chez les protestants de la ville, qui conduisit à l’éviction en 1829 du pasteur Monod, adepte du Réveil et, partant, porteur d’une vision de la religion réformée marquée par la faute originelle<sup>23</sup>. Cet optimisme était alimenté par certains grands projets, propres à recréer le dynamisme de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle : pensons à l’entreprise des frères Seguin, chargés par le maire Jean de Lacroix-Laval de modeler, en fonction des exigences du moment (l’avènement du chemin de fer et l’essor industriel), les plans d’aménagement et de construction sur la zone marécageuse de la presqu’île dus à Michel-Antoine Perrache<sup>24</sup>. L’ambition de cette extension urbaine projetait l’ombre du crépuscule de l’Ancien Régime, fécond en travaux structurants comme ceux conduits par Morand sur la rive gauche du Rhône (Les Brotteaux)<sup>25</sup>. C’est pourquoi les zéloteurs de Lafayette, à la fin de la Restauration, n’hésitèrent pas à présenter le général comme un économiste, pour faire vibrer la corde affairiste d’une bourgeoisie lyonnaise qui, après les jours prospères de la Restauration, vivait mal la récession de la fin du règne de Charles X<sup>26</sup>. L’identification, par ce biais, n’en était que plus aisée.

**21.** *L’Écho du Jour*, 10 septembre 1829. Dupasquier fut une des personnalités importantes du banquet, puisqu’il prononça un toast. Plusieurs anciens fédérés sont repérables sur la liste des convives de la salle Gayet.

**22.** Annie CRÉPIN, *Défendre la France*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005, p. 207-208 : on sait que Lafayette en 1830 était pour des bataillons cantonaux, qui auraient été regroupés en légions départementales. Guizot, à la Chambre des députés, repoussa le modèle de la *Landwehr*, car le spectre des corps-francs des Cent Jours effrayait la bourgeoisie.

**23.** Xavier de MONTCLOS (dir.), *Dictionnaire du monde religieux dans la France contemporaine. Lyon : le Lyonnais, le Beaujolais*, Paris, Beauchesne, 1994.

**24.** Myriam BOYER, Delphine FAVRE, *Pourquoi pas Perrache ?*, Lyon, AML, 2002, p. 4-7, p. 44-45.

**25.** Jean HOURS et Michel NICOLAS, *Jean-Antoine Morand, architecte lyonnais (1727-1794)*, Lyon, AML, 1985.

**26.** Arch. nat., F<sup>7</sup> 6720, d. 12, lettre du maire de Lyon au ministre de l’Intérieur, Lyon, 8 septembre 1829 : le maire s’emporte contre ceux qui présentèrent Lafayette comme un habile économiste “venu par ses projets relancer le commerce lyonnais”.

## *Une identification partisane*

Sous des prétextes privés, le député de l'opposition rendait des visites qui n'étaient pas anodines. Les libéraux non seulement le reconnaissaient, mais encore jugeaient nécessaires ces rencontres entre l'élu et les électeurs. Citons Jérôme Morin : "Les députés constitutionnels retrouvaient dans les départements l'hommage ordinaire de la reconnaissance publique [...]. On considérait [dans certaines villes] ces communications des électeurs et des élus comme des fêtes de famille où l'esprit public se fortifiait, où le député s'instruisait des vœux généraux et les citoyens des obstacles qui devaient tempérer leur impatience, en maintenant ainsi le lien de la confiance et de l'union et le véhicule du patriotisme"<sup>27</sup>. Lafayette en était le premier convaincu. On trouve sous sa plume ces mots : "Je suis allé à Meaux pour une réunion électorale. Ces réceptions de députés constitutionnels se mettent à la mode ; c'est une bonne chose, surtout si tous les électeurs voulaient bien comme ceux de Meaux exprimer d'une manière claire et précise leurs vœux patriotiques"<sup>28</sup>. L'identification partisane, par là même, était possible. La banalité, née de la répétition de la tournée politique, s'abolissait dans l'instauration d'un lien privilégié et personnel entre Lafayette et les membres de la collectivité visitée et ce, d'abord et avant tout, à travers le renvoi au territoire et au passé commun<sup>29</sup>.

L'identification partisane pouvait épouser trois formes : celles d'un homme, d'une action et d'une structure. L'homme représentait le vecteur de projection le plus aisé et il est important de souligner le passage remarqué d'un proche de Lafayette en 1828 à Lyon, Fabvier, qui s'était opposé à la répression de 1817<sup>30</sup>. Mais l'action conduisait à une revendication politique plus marquée encore. Il en fut ainsi de la résistance de l'opinion libérale à l'invasion de l'Espagne, suffisamment éclatante pour que le passage de Lafayette la fit resurgir six ans plus tard : des jeunes gens avaient accompagné, lors du Carnaval, un corbillard figurant la mort du commerce, tué par la guerre<sup>31</sup>. L'action pouvait n'être que ponctuelle ou obéir à un dessein plus large, porté par une structure. Ces structures poussaient l'individu à accepter

**27.** J. MORIN, *Itinéraire du général [...], op. cit.*, p. 34.

**28.** Gilbert DU MOTIER DE LA FAYETTE, *Mémoires, correspondance et manuscrits du général La Fayette, publiés par sa famille*, Paris, H. Fournier aîné, Leipzig, Brockhaus und Avenarius, 1838, t. 5, p. 278-279 : lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1828.

**29.** Yves FOURCHER, "Tournée électorale", *L'Homme*, 1991, 31 (119), p. 61-79.

**30.** *L'Ami de la Charte*, 15 octobre 1828 : banquet du 8 octobre 1828.

**31.** *L'Écho du Jour*, 10 septembre 1829. Cf. Monique DECITRE, *Lyon-Lyonnais-Beaujolais, Fêtes et chansons historiques et politiques*, Lyon, Lugd, 1995, p. 212.

une discipline et à afficher par voie de presse ses préférences. La Société de cotisation lyonnaise en faveur de la liberté de la presse constitua en 1827 la réplique à la censure que voulait imposer Villèle et mailla le territoire citadin d'un réseau qui prépara avec énergie les élections fatales au Toulousain<sup>32</sup>.

## LA SÉLECTION DES HOMMES, LA REPRÉSENTATION D'UNE VILLE

Le processus électoral à l'œuvre depuis le début de la Restauration avait mis en relief le rôle de la Chambre des députés, dont les principaux orateurs tenaient lieu tout naturellement de chefs de parti. Ces derniers – dont Lafayette – échafaudaient toutes sortes de combinaisons en vue de contrebalancer l'influence d'une administration qui entendait contrôler les collèges. Aussi ces "coryphées du parti libéral" furent-ils incités à coordonner leurs efforts, au sein d'un comité central créé en 1819 :

*Dès que la session était close, le comité central de Paris [...] établissait des correspondances avec les électeurs indépendants les plus influents des départements dont la députation était à renouveler, et les engageait à former un comité, ayant à son tour des correspondants dans chaque canton. [...] Les comités locaux organisés, on invitait ceux-ci à faire connaître leurs candidats et on les consultait en même temps sur les chances que pouvait présenter, dans leur localité, la nomination de tel personnage politique, de tel général ou savant influent.*<sup>33</sup>

Ainsi, lorsque, pour des élections partielles de 1828, deux libéraux briguèrent les suffrages des Lyonnais dans le même arrondissement électoral (collège du Midi), la plupart des meneurs de la gauche parlementaire signèrent un texte qui appelait à voter pour l'un d'eux, Couderc. La première des signatures est celle du général Lafayette<sup>34</sup>. Une réunion préparatoire entre électeurs entérina cette injonction et le candidat battu dans cette primaire s'inclina, ce qui révèle une discipline partisane<sup>35</sup>.

**32.** André CHOMARAT, *La Vie politique à Lyon, 1827-1830*, DES, Université de Lyon [1955], p. 28.

**33.** Achille DE VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations*, Paris, Perrotin, 1857, t. 5, p. 469. Raymond HUARD souligne l'importance de ce témoignage dans *La Naissance du parti politique en France*, Paris, PFNSP, 1996, p. 49.

**34.** *Candidature de M. Couderc*, Lyon, 1828, 4 p. ; *Candidature de M. Couderc*, Lyon, Brunet, 1828, 12 p. Les autres signataires se divisaient entre les libéraux indépendants (G. W. Lafayette, Dupont de l'Eure, Chauvelin) et les libéraux centristes (C. Périer, Cabanon, Bignon).

**35.** Lettre de Fulchiron, parue dans *Le Précurseur*, en date du 12 avril 1828.

Autre fonction assignée à Lafayette : la représentation des électeurs. Il importe d'avancer, d'emblée, l'ambivalence du terme. La "représentation" se définit, en premier lieu, *contre* : en 1829, après l'avortement du projet de loi dit de "décentralisation" de Martignac, Lafayette était perçu comme un élu et s'opposait, en cela, aux fonctionnaires locaux, au premier rang desquels figurait le maire de Lyon. La passe d'armes journalistique entre *Le Précurseur*, organe de presse des libéraux, et les folliculaires de la droite de l'époque est éclairante :

*Les peuples ont aussi leurs amis [...] Quoi qu'il en soit, nous le répétons, rien ne peut troubler la réception réservée à l'ami de Washington. Nos magistrats se souviendront qu'ils appartiennent à une ville constitutionnelle. Leur devoir, et surtout celui d'un maire, est d'éviter avec soin les occasions d'aliéner leurs concitoyens. Le maire est bien moins l'homme des ministres que le chef de la cité, et précisément par ce qu'il ne tient pas son pouvoir de nos suffrages, sa justice et sa délicatesse lui imposent impérieusement l'obligation de respecter des sentiments qui ne dépendent que de nous ; sentiments vrais et profonds qu'il est dangereux de méconnaître, plus dangereux encore d'arrêter [...].*<sup>36</sup>

Découlant de là, la "représentation" se lit dans la *présence revendiquée* à la "Lafayette" d'un nombre important d'électeurs et de membres de la bourgeoisie aspirant à le devenir : pour assister au banquet du 7 septembre 1829, il fallait d'après *L'Écho du Jour* du 4 septembre déboursier 25 F. De 300 (selon la police) à 500 (selon les organisateurs) personnes purent le faire. Pour comprendre l'importance de la somme, relevons qu'un ouvrier, par an, gagnait entre 492 et 587 F (d'après Charles Dupin, 1827) et que Guillaume de Bertier de Sauvigny affirme que les canuts lyonnais touchaient en 1830 le tiers de ce qu'ils touchaient en 1810. Lafayette montrait ainsi qu'il pouvait fédérer autour de lui le "sénat" local<sup>37</sup>. On pourra alors parler de la "représentativité" de Lafayette, quelque difficile que soit la limite entre ces deux notions<sup>38</sup>. En l'occurrence, la référence à l'Antiquité n'est pas fortuite, car les schémas intellectuels de la classe dirigeante restaient imprégnés de culture classique<sup>39</sup>.

**36.** *Le Précurseur*, 3 septembre 1829. Les mots soulignés le sont par nous.

**37.** L'entrée à un banquet constitutionnel en Alsace, région riche, était compris entre 10,5 F et 16 F (BNU Strasbourg, ms. 1180 [Als. 520], 1820-1821, 1827).

**38.** Alfred GROSSER, *L'Explication politique*, op. cit., p. 117-118.

**39.** L'entrée de Lafayette à Lyon obéit à un canon que l'Antiquité avait rendu classique. Pensons à *Adventus di Adriano*, II sec. D. C., inv. MC 0810 B, Roma, Palazzo dei Conservatori : Hadrien

C'est donc, en troisième lieu, une ville – c'est-à-dire son "sénat" et son "peuple"<sup>40</sup> –, qui reçut en septembre 1829 et fêta le jour de son anniversaire, un homme, que, par un hommage véritablement antique et royal<sup>41</sup>, elle choisit pour maître : elle opposait à la monarchie de droit divin (la Charte était "octroyée") l'homme de la loi et de la nation, qui la représentait le mieux<sup>42</sup> et, pour ce faire, utilisait les formes traditionnelles du rituel de la réception monarchique, en l'investissant d'un sens politique moderne. Par là même, Lafayette passait pour le rassembleur de la nation contre les "factieux" qui, en l'attaquant, attaquaient la cause nationale<sup>43</sup>. C'est bien la "délégation" qui se construit ici, dans le rituel de la réception, délégation qui donne à l'électeur le sentiment de maîtrise du cours des événements. On touche le caractère double de la représentativité : quand, dans le cas des électeurs et de la bourgeoisie aisée, dont il vient d'être fait état, le concept recouvre une réalité quantifiable, tangible (par exemple par le nombre de convives au banquet politique lyonnais), dans le cas de la ville tout entière, en revanche, la représentativité tient de la croyance et de la propagande, et vise à affaiblir l'adversaire<sup>44</sup>.

La représentation, *in fine*, jouait à plein dans la conscience spéculaire que la cité, à travers son élite "progressiste", prenait d'elle-même : le modérantisme et le libéralisme de cette élite étaient les fruits des spécificités économiques de la ville et de la découverte d'une ambition politique, tout récemment rappelées par Pierre Vaisse et Bruno Benoît à l'occasion de la

---

passé une porte de ville et est reçu par Rome déifiée, accompagnée du Sénat et du Peuple romain personnifiés.

**40.** Le témoignage populaire du séjour de 1829 est mince, malheureusement : Joseph Benoît arrive à Lyon à la fin de 1829 (Joseph BENOÎT, *Confessions d'un prolétaire [Lyon, 1871], présentées par Maurice Moissonnier avec le concours de Jean Nicot*, Paris, Éd. Sociales, 1968, 310 p.). Martin Nadaud affirme que "la laborieuse population de cette belle ville alla tout entière à [la] rencontre de [Lafayette]". Si Nadaud travaillait à Paris, il retrouvait ses compatriotes œuvrant à Lyon l'hiver (Martin NADAUD, *Léonard maçon de la Creuse*, Paris, François Maspero, "La mémoire du peuple", 1976, p. 161 ; p. 72).

**41.** "Comme au siècle d'Auguste, un général d'armée, / Favori du dieu Mars et de la Renommée, / Sur un char de triomphe, au comble des honneurs, / Entrait au Capitole entouré de licteurs. / De même nous verrons sur les bords de la Seine, / L'Ajax des libéraux, éclatant phénomène [...] / Étaler à nos yeux un triomphe inouï !", tiré de *La Démagogie en Voyage [...], par Jean Bouche d'Or*, Paris, Levasseur, 1830, Bibl. mun. Lyon, Fonds Coste, 352441.

**42.** À l'image du souverain, Lafayette reçut le 6 septembre, à l'hôtel où il était descendu, des personnalités et le comité administratif de la Société d'instruction élémentaire "venu en corps". (*Le Précurseur*, 7 septembre 1829).

**43.** "[Lafayette] ne rendait point la France complice de la haine que lui portait un parti, car c'était la cause nationale que ce parti poursuivait dans sa personne" (J. MORIN, *Itinéraire du général [...]*, *op. cit.*, p. 29-30).

**44.** La lutte des chiffres entre les fonctionnaires royalistes et les libéraux sur l'évaluation de la foule qui accueillit Lafayette est éclairante.

commémoration du XIX<sup>e</sup> siècle à Lyon, en 2007<sup>45</sup>. Le premier point de comparaison obligé était New York, la grande ville du Nouveau Monde, qui avait célébré de manière grandiose l'anniversaire de Lafayette en 1825<sup>46</sup> ; et Alphonse Rabbe d'écrire, dans *Le Courrier français* du 6 septembre 1829 : "Ce même homme que la ville de New York reçoit dans un char attelé de quatre chevaux blancs, n'avait pu entrer au Havre que furtivement pour éviter les outrages et les pièges d'une infâme police"<sup>47</sup>. Le second terme n'en était autre que Paris, en ce sens que la ville prenait la tête de la France opposée à la politique de Charles X. À l'appui de ces hypothèses, il n'est que d'énumérer les délégations des villes des départements voisins venus visiter Lafayette à Lyon<sup>48</sup>, ou de rappeler la présence du consul américain au banquet offert au général. Cette stratégie de reconnaissance nationale et internationale remporta un succès certain, puisqu'Alexis de Jussieu, arrivé de Paris, entra dans la salle du banquet pour claironner que Paris ne s'entretenait que de Lyon et de Lafayette. Accéder à cette conscience spéculaire, néanmoins, requérait un bagage intellectuel.

## LA QUESTION DE LA BASE

Si la question du repère joué par Lafayette était généralisable à l'ensemble de la population, la sélection des hommes et la question de la représentation ressortissaient avant tout au monde des élites lyonnaises. On a affaire à une structure résolument verticale, reposant sur des relations avant tout personnelles. De là, il y a quelque difficulté à comprendre la réaction de "la base" face au Fayetteisme et à ses caciques. Par base, nous entendons, dans la France censitaire, des non-électeurs, ensemble social et culturel hétérogène, dont la faible fortune rendait fragile la position sociale, spectre qui

**45.** *L'Esprit d'un siècle : Lyon, 1800-1914*, Lyon, Fage, 2007, 327 p., et plus spécialement l'introduction de Pierre VAISSE, p. 8-11, et l'article de Bruno BENOÎT, "Lyon au XIX<sup>e</sup> s. : une ville qui construit son identité politique", p. 176-193.

**46.** Ce parallèle, Lafayette lui-même se l'autorisait : il fit ainsi un rapprochement entre l'essor rapide de Saint-Étienne et les cités nouvelles et dynamiques des États-Unis. (J. MORIN, *Itinéraire du général [...]*, op. cit., p. 88-91).

**47.** Nous nous souvenons que la relation du dernier séjour américain de Levasseur parut précisément en 1829. Le texte d'A. RABBE en est le compte rendu.

**48.** Ces députations avaient pour but de convier le général à passer par Saint-Étienne, Chalon et Dijon. Des hommes marquants localement du parti "libéral indépendant" en faisaient partie, tels Jouin-Bouchard, riche manufacturier stéphanois (Arch. nat., F<sup>7</sup> 6720, d. 12). Au banquet du 7 septembre 1829, une délégation de Vienne (Isère) conduite par Félix Faure et une délégation de Saint-Étienne étaient présentes ; la Seine y comptait deux députés, l'Ain un (*Courrier Français*, 12 septembre 1829).

va de la petite bourgeoisie aux masses populaires (distinction fondée sur le patrimoine par “gradation simple”) et dont la structuration est fonction de schémas de dépendance unilatérale et de compénétration (mariages, prises de participation dans une affaire commune...). Le premier obstacle réside dans les sources : relativement, ce groupe, de loin le plus important, a moins écrit, faute de temps et (ou) d’instruction que ne le fit la frange des électeurs. Le second obstacle tient au contrôle de la parole par les autorités tout d’abord (police et arsenal judiciaire), par les bourgeois placés à la tête de l’opposition ensuite, soucieux de contrôler bourgeois à capacités et éléments populaires. La parole, libérée en 1830, n’en fut que plus revendicative.

Ce qui paraît notable, c’est la réussite de Lafayette à véhiculer des stéréotypes qui, à chaque niveau de la société lyonnaise, permettaient de construire un sens politique. La vision stéréotypée et simplificatrice du passé révolutionnaire et de la prospérité d’une Amérique des libertés retentissait comme un appel à agir<sup>49</sup>. Acclamer Lafayette revenait déjà à protester contre un contexte de marasme économique (depuis 1827, le salaire nominal subissait un tassement<sup>50</sup>, le chômage augmentait, les récoltes étaient médiocres et les hivers rudes<sup>51</sup>), puis à revendiquer un certain nombre de droits. Il paraît ardu de démêler précisément ce qui se rapporte au mécontentement social de ce qui a trait à la politique, chez des acteurs dont les esprits sentaient souvent confusément les choses. Mais, pour Franchet d’Esperey, la liaison entre coup d’arrêt économique et extension de l’agitation politique était obvie<sup>52</sup>. Maurice Moissonnier signale ainsi le fait qu’au sein du Devoir mutuel et de l’équipe de *L’Écho de la Fabrique* figurait un chef d’atelier, Masson-Sibut, qui avait dans son carnet un résumé de la lutte des tisseurs au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. Le témoignage de Nadaud, témoignage d’un ouvrier, met l’accent pour sa part sur l’aspect politique du voyage de Lafayette :

*Dans la plupart des discours qui étaient adressés [à Lafayette, en 1829], les orateurs ne manquaient pas de faire allusion aux principaux événe-*

49. Marcel GRANDIÈRE et Michel MOLIN, *Le Stéréotype, outil de régulations sociales*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.

50. Jacques ROUGERIE, “Remarques sur l’histoire des salaires à Paris”, *Le Mouvement social*, avril-juin 1968, p. 71-108.

51. “Riches, heureux du jour, qu’endort la volupté, / Que ce ne soit pas lui [le pauvre] qui des mains vous arrache / Tous ces bien superflus où son regard s’attache ; Oh ! Que ce soit la charité” (Victor HUGO, “Pour les pauvres”, Janvier 1830, *Feuilles d’automne*, xxxxi).

52. Arch. dép. Rhône, 4 M 230, Esprit public, lettre de Franchet au préfet.

53. M. MOISSONNIER, “Les images de la République dans le monde et le mouvement ouvrier lyonnais au XIX<sup>e</sup> s.”, dans Société d’Histoire de la Révolution de 1848, *Le XIX<sup>e</sup> s. et la Révolution française*, Paris, Créaphis, 1992, p. 173-189.

*ments de notre Révolution de 1789. C'était du nouveau pour la jeune génération qui l'écoutait et pour laquelle le livre de la Révolution était resté fermé. Ce puissant mouvement d'idées libérales venant des départements eut un écho formidable dans notre capitale.*<sup>54</sup>

Comme on le constate, ce sont deux mémoires – une mémoire politique et une mémoire ouvrière – qui fusionnèrent pour donner naissance au climat de tension de ces années difficiles. Le succès du discours de Lafayette conduit l'observateur à tenter d'analyser les vecteurs de communication : en l'espèce, les schémas de dépendance unilatérale et de compénétration, que l'on vient d'énoncer, paraissent être une des clefs du succès de Lafayette. Les détracteurs des libéraux n'omirent jamais de le souligner. Un Demougé, rédacteur de notes de police pour le préfet du Bas-Rhin, dénonce en termes vifs de telles manières : "Les libéraux utilisent la ficelle commercialo-financière pour faire pression ou cherchent à perdre dans l'esprit du patron la personne rétive"<sup>55</sup>. Un certain Firmin aîné, publiciste de la droite, ne dit pas autre chose, dans son ouvrage *À M. de Lafayette, sur ses titres de héros des deux-mondes*, quand il explique le fonctionnement de la parole libérale comme un réseau par capillarité :

*En revanche [mon ouvrage] sera lu avec dégoût, avec prévention, par les séides de ces soi-disant dévoués et fidèles patriotes ; par ceux qui leur font la cour partout où ils les rencontrent ; par ceux qui font constamment antichambre, et ne quittant presque pas leurs brillans salons ; par ceux qu'on retrouve partout où il y a des repas, des fêtes, des réunions, des spectacles ; par ceux qui sont accoutumés à les aduler dans leurs écrits ; par ceux, enfin, qui sont sous leur dépendance, depuis l'humble garçon de bureau jusqu'au premier commis ; depuis le plus simple ouvrier jusqu'au premier fabricant ; depuis la laitière jusqu'au plus haut fournisseur ; gens qui sont obligés d'obéir au mot d'ordre de ces messieurs ; aussi, au moyen de ces ricochets, ces individus ne font-ils des affaires qu'à la condition que les hommes avec lesquels ils sont en rapport élèveront jusqu'aux nues les vertus civiques de leurs patrons ; en sorte qu'il arrive par la complication de ces rouages, inconnus à beaucoup de personnes, que les éloges courent de ville en ville, de bourg en bourg, de hameau en hameau, de rue en rue, de salon en salon, de boutique en boutique, de loge en loge, de grenier en grenier, de cabaret en cabaret, etc... ; et c'est ainsi que sans avoir besoin même de se réunir,*

54. Martin NADAUD, *Léonard maçon de la Creuse, op. cit.*, p. 161.

55. BNU Strasbourg, ms. 1181 (Als. 521), note n° 28 des 28-29 novembre [1822].

*L'impulsion est donnée... C'est ainsi que le Comité directeur, qui n'est nulle part, se trouve partout.*<sup>56</sup>

Cette impression était renforcée par le traitement différent dont le gouvernement gratifiait les contestataires : toute coalition des ouvriers, de type sociale, était non seulement un délit au regard du Code pénal, mais encore était généralement durement réprimée<sup>57</sup> ; à l'inverse, si les notables pouvaient tomber sous le coup d'une condamnation, leur statut leur garantissait très souvent une indulgence préfectorale. Par conséquent, les ouvriers étaient naturellement conduits à suivre la bannière des notables opposants politiques, pour exprimer leur mécontentement.

## L'ART DE COMMUNIQUER

L'attraction qui portait la "base lyonnaise" vers Lafayette ne peut être circonscrite à de seules raisons économique-politiques, car l'émotion y tint une part certaine. La comparaison axiologique que permettait le général fut, à notre sens, facilitée par les souffrances endurées par le militant et par l'homme<sup>58</sup>. Et le maire de Lyon de déplorer le prestige de Lafayette parmi les ouvriers, aux cœurs gagnés par les chansons et les placards. Le charisme de Lafayette tirait, de surcroît, sa force dans l'attitude ouverte du "grand homme". Du balcon de l'hôtel du Nord, il s'adressa sans façon à la foule le 5 septembre ; il laissa approcher, dans ses déplacements dans la ville, les "petites gens" à la portière de sa calèche ; dans la salle du banquet, l'accolade fut de règle. C'est donc au contact direct du général – contact visuel, tactile, sonore – que s'électrisèrent des Lyonnais impressionnés par le mythe vivant<sup>59</sup> et par la foule venue l'honorer : une émotion naquit qui, politiquement, compta. Esquisser un parallèle avec le séjour de Napoléon en 1815, partant, est instructif. À l'un comme à l'autre les conservateurs reprochèrent la liesse et la quasi-dévotion populaires. Mouton-Fontenille de Laclotte, au sujet de Napoléon, dit ainsi : "Il semble que [la] présence [de Napoléon]

**56.** *À M. de Lafayette, sur ses titres de héros des deux-mondes...*, par M. Firmin aîné, de Paris. Ouvrage dédié à tous les électeurs de la France, Paris, Imp. V<sup>ne</sup> Scherff, septembre 1829, p. 47-48.

**57.** Voir par exemple l'attitude de Decazes à l'égard d'une coalition de garçons boulangers, qui s'était formée à Lyon (Arch. dép. Rhône, 4 M 262).

**58.** Voir *supra* la contribution de Karine RANCE (p. 111-128).

**59.** Pour les contemporains, rares sont ceux qui furent élevés de leur vivant au rang de mythe (Lafayette, Napoléon, Fouché, Talleyrand, Marie-Antoinette, Joséphine) et dont la geste se confondit si évidemment avec le destin national : lire Damien ZANONE, *Écrire son temps : les mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006.

va rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets [...], enrichir les pauvres. Il semble que leurs haillons vont se changer en habits magnifiques, leurs grabats en lits de damas, leur misère en bonheur, leur pauvreté en richesse"<sup>60</sup>. "Jean Bouche d'Or", vengeur masqué des royalistes, n'écrit pas autre chose dans son pamphlet en vers sur Lafayette :

*Le bruit en a couru ; tout pauvre en sa présence  
Oubliait sa besace et narguait l'indigence ;  
Le dernier des soldats, dès qu'il touchait son char,  
Se croyait aussitôt un Achille, un César ;  
Pour courir, les boiteux jetaient là leurs béquilles,  
Jeunes garçons, vieillards, enfans, femmes et filles,  
Sortaient de leurs maisons, escaladaient les toits,  
Pour contempler le front du singe de nos rois.<sup>61</sup>*

Au-delà des ficelles rhétoriques et des possibles emprunts, les deux auteurs marquent leur irritation devant la frénésie adulatrice, digne d'une Parousie christique. Cette critique n'émana pas du seul cercle royaliste : plus tard, il fut fait grief à Jars, pourtant rangé dans les rangs de l'opposition à Polignac, d'avoir ostensiblement récusé ces manœuvres de rues. Lafayette et ses partisans privilégièrent, d'ailleurs, le nord et l'est de Lyon, dans la prise de possession symbolique à laquelle le séjour donna lieu<sup>62</sup>. Le général dédaigna le quartier Saint-Jean, dominé par l'archevêque, ainsi que la place Louis-le-Grand (Bellecour), autour de laquelle s'ordonnaient les hôtels de la rare noblesse locale. Nul doute que le caractère non officiel de ce périple l'éloignait *de facto* des bâtiments publics (préfecture, palais Saint-Jean où Napoléon logea en 1815). Nous croyons également que Lafayette s'adressait avant tout au Lyon laborieux des commerces et des fabriques. Pour autant, Lafayette s'appropriä bien la ville, en honorant ses deux cours d'eau que sont le Rhône – traversé sur le nouveau pont Charles-X, qui sera rebaptisé un an plus tard pont Lafayette – et la Saône – remontée en bateau jusqu'à l'île Barbe, comme l'avait fait Pie VII deux décennies plus tôt<sup>63</sup>. L'investis-

**60.** J.-P. MOUTON-FONTENILLE DE LACLOTTE, *La France en convulsion pendant la seconde usurpation de Buonaparte*, Lyon, Imp. J.-M. Boursy, 1815. Sur Napoléon et Lyon, voir le catalogue dirigé par Ronald ZINS, *Lyon et Napoléon*, Dijon, Faton, 2005, 287 p.

**61.** *La Démagogie en Voyage [...], op. cit.*, p. 7.

**62.** Ces quartiers étaient, en outre, les moins quadrillés par l'Église, qui ne se soucia qu'après du sort des ouvriers des fabriques. Cf. Pierre-Yves SAUNIER, "L'Église et l'espace d'une grande ville au XIX<sup>e</sup> s. : Lyon et ses paroisses", *Revue historique*, 1993, p. 321-348.

**63.** Sur l'importance des cours d'eau dans la perception de la ville et son organisation, lire Pierre-Yves SAUNIER, *Lyon au XIX<sup>e</sup> s. : espaces d'une cité*, thèse de Doctorat nouveau régime, Université Jean-Moulin, Lyon II, 1992, p. 56.

sement de la ville par le clan fayettiste sembla obéir à un calcul symbolique fort, propre à susciter l'adhésion, une adhésion qui prit un caractère festif.

Avoir à l'esprit la diffusion rapide des nouvelles dans l'enceinte urbaine paraît aller de soi. Or, au vu de la masse compacte d'hommes et de femmes qui se pressa autour des cortèges de Lafayette les 5 septembre – date de son entrée en ville – et 6 septembre – jour de la promenade sur la Saône –, il importe de la comprendre. Dans un autre pays (Rio de la Plata, actuelle Argentine), G. Verdo relève ainsi le passage dans les quartiers de messagers annonçant, sous la forme d'un "avis", la tenue d'une fête civique<sup>64</sup>. En France, ce ne pouvait être le cas que pour des fêtes revêtant un caractère officiel. Aussi était-il probable qu'en l'espèce, la propagation des nouvelles lancées par les opposants à Polignac suivait trois canaux : les liens de dépendance socio-économiques, fait déjà avancé ; l'utilisation d'hommes stipendiés appartenant à cette "base" ; le relais effectué par des sympathisants. La parole, la rumeur ne restèrent plus cantonnées alors, à un axe d'émission vertical, mais suivit un axe d'émission horizontal, dans un milieu socialement homogène. Dans le troisième cas – le relais effectué par des sympathisants –, nous pouvons suggérer le rôle de la presse libérale, à laquelle cabinets de lecture et cafés pouvaient être abonnés : nous parions alors sur la présence d'un encadrement de la "base", par des éléments sachant lire et qui par ce biais disposaient d'un ascendant sur les illettrés, rencontrés soit dans des lieux de sociabilité (cafés, guinguettes), soit dans des lieux de travail, soit dans des lieux que nous qualifierons de "mixtes" (associations d'entraide professionnelle). Les notables, chefs locaux des libéraux, durent comprendre l'intérêt de recourir à un tel mode de transmission horizontale, reposant sur la confiance et la reconnaissance mutuelle<sup>65</sup>.

**64.** G. VERDO, "La bannière, le sabre et le goupillon : les cérémonies patriotiques dans l'indépendance du Rio de la Plata (1808-1821)", *Revue historique*, 1996, p. 401-429.

**65.** La venue de Lafayette fut, en outre, décidée tardivement, puisque c'est dans l'édition du 17-18 août 1829 que *Le Précurseur* la divulgue. Le nouveau duel Polignac-Lafayette explique en partie ce changement de programme. Arch. nat., F<sup>7</sup> 6720, d. 12, lettre du maire de Lyon au ministre de l'Intérieur, Lyon, 5 septembre 1829 : "une population très nombreuse s'était portée sur [le] passage [de Lafayette] ; on avait piqué la curiosité des habitants de la ville et des campagnes par des articles de journaux et des récits mensongers".

Comme on vient de le voir, parce qu'il était un repère, parce qu'il sélectionnait les hommes et parce qu'il personnifiait 1789, Lafayette se trouva placé à la tête ou à l'origine de structures qui, selon Raymond Huard, régèrent le processus électoral et l'association politique de combat pour gagner les élections, la presse qu'on qualifia, faute de mieux, de presse de gauche (la *Revue américaine*, la *Tribune* des Fabre), enfin les sociétés d'actions politiques publiques et secrètes (la Charbonnerie, le Comité pour la Grèce<sup>66</sup>, etc.). Ce n'est pas d'une organisation unique qu'il retournait, mais d'une mouvance dont les différents ensembles avaient pour point d'intersection Lafayette. Les associations et autres comités, à eux seuls, ne pouvaient pas en effet prétendre représenter la *vox populi* : nés pour atteindre un objectif précis, ils n'étaient vecteurs que d'une idée précise ; en outre, du point de vue de leur durée, ils disparaissaient presque à coup sûr à l'issue de leur combat, qu'ils fussent victorieux ou non. La conjonction de l'ensemble de ces groupes, toutefois, permettait à Lafayette d'avoir prise sur des moyens de propagande, des moyens d'action et de mobilisation, renforcés par sa popularité et par des appuis gagnés au sein de l'élite financière, politique et militaire, gages de ralliement des institutions en place<sup>67</sup>.

Nous terminerons par deux citations de Tocqueville puisées dans *De la Démocratie en Amérique*<sup>68</sup>. La première présente bien toute l'ambiguïté de la position de Lafayette à cette époque, acteur autant qu'instrument utilisé par les opposants à la politique réactionnaire de la Restauration qui n'étaient pas tous, loin s'en faut, hostiles au régime : "De plus, les partis aux États-Unis comme ailleurs, sentent le besoin de se grouper autour d'un homme, afin d'arriver ainsi plus aisément jusqu'à l'intelligence de la foule. Ils se *servent*, en général, du nom d'un candidat à la présidence comme d'un symbole" (*Crise de l'élection*, p. 146). La seconde citation postule la modernité politique de Lafayette, en ce sens qu'il avait pressenti, favorisé et parfois subi la dimension primordiale que prenait l'opinion publique en France et aux États-Unis :

[Le] *pouvoir de [l'opinion publique] est moins défini en France qu'aux États-Unis ; moins reconnu, moins formulé dans les lois, mais de fait il y existe. En Amérique, il procède par des élections et des arrêts ; en France*

66. Lafayette ne fit pas à proprement partie des comités favorables aux Grecs, sans doute en raison de son long voyage américain, mais il paya de sa personne et de ses subsides pour cette cause.

67. Citons les réseaux influents de Lafayette : la parenté au sens large (Destutt de Tracy, Rémusat, les Périer), les *Américains* de 1780, la franc-maçonnerie.

68. A. de TOCQUEVILLE, *De la Démocratie en Amérique*, Paris, Robert Laffont, 1986 (1<sup>re</sup> éd., 1835, 1840, 2 vol.).

*par des révolutions. La France et les États-Unis ont ainsi, malgré la diversité de leur constitution, ce point en commun, que l'opinion publique y est, en résultat, le pouvoir dominant. Le principe générateur des lois est donc, à vrai dire, le même chez les deux peuples, quoique ses développements y soient plus ou moins libres, et que les conséquences qu'on en tire soient souvent différentes. Ce principe, de sa nature, est essentiellement républicain. (p. 137)*

Il manqua à Lafayette en 1830 de savoir traduire le souhait de l'opinion publique en l'expression d'une volonté générale de la nation. Les souvenirs de 1791 et de 1792 et le refus de la dictature, au sens romain du terme, par crainte du césarisme napoléonien l'expliquent.

# TABLE DES MATIÈRES

LES AUTEURS		7
1	Philippe Bourdin <i>Introduction. Ombres et lumières</i>	9
2	Étienne Taillemite <i>La Fayette et la guerre d'Indépendance américaine</i>	23
3	Bruno Ciotti <i>La Fayette et la première campagne de 1792</i>	45
4	Philippe Bourdin <i>L'image politique de La Fayette en Révolution de Paris à la Basse-Auvergne</i>	73
5	Karine Rance <i>Contre-Révolution, réseaux et "exopolitie"</i>	111
6	François Weil <i>"L'hôte de la nation": le voyage de La Fayette aux États-Unis, 1824-1825</i>	129
7	Fabrice Boyer <i>Le Fayetteisme sous la Restauration : l'exemple de Lyon</i>	151
8	Tangi Villerbu <i>Le sens de la Révolution américaine : écrire l'histoire, 1850-1950</i>	169
9	Élisabeth Dravet <i>La Fayette, une bio-iconographie</i>	187

# S

*Si les vertus rassembleuses des commémorations lissent l'image du héros, celle de La Fayette est double de son vivant, et ses nombreux biographes n'ont pas manqué de maintenir l'ambiguïté. Sa longue vie de chef de guerre, de diplomate, de responsable politique, de la guerre d'Indépendance américaine à la Monarchie de Juillet, est de fait en permanence associée à une abondante littérature en prose ou en vers, à une imagerie nourrissant une culture populaire pleine de clichés, auxquelles il contribue. S'agit-il de construire une logique dans un parcours politique apparemment contradictoire et pourtant guidé par quelques idées force ? D'effacer des échecs et des choix contestés qui ternissent son étoile de la Révolution française aux Trois Glorieuses ? De contrôler une présence publique pour un homme riche des espoirs des Lumières, ami des romantiques, habitué aux sociétés secrètes ? Le présent ouvrage se propose de réinterroger le parcours professionnel et idéologique d'un « héros des deux mondes » devenu citoyen du monde, de décrypter le jeu des représentations et des héritages.*



Presses Universitaires Blaise-Pascal

*C o l l e c t i o n   H i s t o i r e s   c r o i s é e s*



  
**CONSEIL  
GÉNÉRAL**  
Haute-Loire

Universitaires et chercheurs spécialistes de la France moderne et des États-Unis, de la Révolution française et du XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs avaient eu l'occasion de confronter leurs points de vue lors d'une journée d'étude, le 7 septembre 2007, au Puy-en-Velay, sous la responsabilité de Philippe Bourdin, professeur d'histoire moderne à l'Université Blaise-Pascal (Clermont II).



ISBN 978-2-84516-413-0/PRIX 20 €